

## La prise des Tuileries

Le palais des Tuileries, à Paris, est la résidence du roi et de sa famille depuis le 6 octobre 1789.

A partir du récit suivant, indiquer sur la carte les acteurs et les événements décrits.

### 1er récit :

« Cependant le tocsin avait sonné ; les citoyens de toutes les sections s'étaient armés et réunies, les gardes nationales, les fédérés de tous départements restés à Paris, le peuple, tous n'avaient qu'un seul sentiment, qu'un seul but. Elle se portait vers le château où était le foyer de la conspiration tramée contre la sûreté de Paris et une armée de contre-révolutionnaires et de suisses rassemblés depuis longtemps pour l'exécuter. Arrivé à la porte du château sur la place du Carrousel, un bataillon de fédérés et de citoyens arrivé le premier requis les suisses de se ranger du parti du peuple. Ceux répondent par des signes d'amitié ; ils tentent la main aux citoyens, plusieurs arborent le bonnet de la liberté. Mais des coups de canon tirés du château sillonnent l'armée du peuple, un nombre considérable parmi lesquels on compte cent marseillais tombent sur le carreau. Horrible perfidie (...). Cette trahison fut le signal d'un combat où le courage du peuple, excité par l'indignation triompha encore une fois du despotisme. Le château fut forcé, les suisses mis en fuite, poursuivis ; un grand nombre d'entre eux fut immolé aux mânes des défenseurs de la liberté qui ont péri sous les coups de la tyrannie (...). Au commencement de l'action, Louis XVI, Marie-Antoinette d'Autriche et sa famille avaient abandonné les Tuileries et s'étaient retirés à l'Assemblée nationale. Les observateurs judicieux ont remarqué l'attention qu'eut Louis XVI, au moment où les premiers coups de canon se firent entendre, de prévenir l'assemblée qu'il n'avait point ordonné aux suisses de tirer.(...) L'Assemblée approuva formellement la conduite des représentants de la commune de Paris ( ...) et n'a pas non plus balancé à suspendre Louis XVI (...). »

Robespierre, le Défenseur de la Constitution, n°12, 12 août 1792

## La prise des Tuileries

Le palais des Tuileries, à Paris, est la résidence du roi et de sa famille depuis le 6 octobre 1789.

A partir du récit suivant, indiquer sur la carte les acteurs et les événements décrits.

### 2ème récit :

Paris, le 7 septembre 1792

*Tout ce que j'ai pu vous dire hier, ma chère Joséphine, c'est que ma mère et moi étions hors de péril ; mais je veux vous raconter aujourd'hui comment nous avons échappé aux plus affreux dangers .Je reprendrai l'histoire d'un peu loin, c'est-à-dire du moment où la prison a mis fin à notre correspondance.*

Vous savez que le 10 août, ma Mère avec Monsieur le Dauphin accompagna le Roi à la convention [Assemblée nationale] [...]Bientôt après le départ du Roi, commença une canonnade dirigée contre le château ; nous entendîmes siffler les balles d'une manière effrayante ; les carreaux cassés et les fenêtres brisées faisaient un vacarme effroyable. Pour nous mettre un peu à l'abri et n'être point du côté d'où l'on tirait le canon, nous nous retirâmes dans l'appartement de la Reine au rez-de-chaussée sur le jardin. A peine nos arrangements étaient-ils finis, que nous entendîmes dans les chambres précédentes des cris affreux et un cliquetis d'armes qui ne nous annonça que trop que le château était forcé, et qu'il fallait nous armer de courage. Ce fut l'affaire d'un moment ; les portes furent enfoncées, et des hommes le sabre à la main, les yeux hors de la tête, se précipitèrent dans le salon ; ils s'arrêtèrent à l'instant comme stupéfaits ; une douzaine de femmes dans cette chambre! (car nous étions réunies avec plusieurs Dames de la Reine, de Madame Élisabeth et de Mme de Lamballe). Mme de Tarente priait un Marseillais de prendre sous sa protection cette Dame à cause de la faiblesse de sa tête. Cet homme y consentit et la tira aussitôt de la chambre .En sortant du salon, il nous fallut passer sur le corps d'un valet de pied de la Reine, et d'un de ses valets de chambre, qui tous deux fidèles à leur poste, et n'ayant pas voulu abandonner l'appartement de leur maîtresse, en avaient été les victimes. Cette vue me serra le cœur : la Princesse de Tarente et moi nous nous regardâmes, pensant que peut-être bientôt nous aurions le même sort. Enfin, après beaucoup de peine, cet homme qui nous donnait le bras parvint à nous faire sortir du château par une petite porte auprès des souterrains. Là, notre protecteur nous quitta, ayant, disait-il, rempli son engagement de nous conduire sûrement hors des Tuileries. [...]

Extrait d'une lettre de Pauline de Tourzel, fille de la dernière gouvernante des enfants de Louis XVI, à sa  
sœur

